

DELIBERATION 2017-07

LE 26 JANVIER DEUX MILLE DIX-SEPT A DIX-NEUF HEURES, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU 19 JANVIER DEUX MILLE DIX-SEPT.

PRESENTS : Mme GUIRAUD I. - M. MERLIN D - Mme VESSIOT A. - M. CLAMOUSE A. - Mme OMS M-L. - M. FONTVIEILLE H. - Mme MASANET C. - M. DE BOISGELIN P. - M. NENCIONI S. - M. PAINTRAND J-F. - M. MARTIN-LAVAL B. - M. SCIALOM D. - Mme FAVRE-MERCURET R. - M. PETIT E. - Mme LOPEZ M-F. - Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. - Mme FASSIO I. - M. LE BLEVEC B. - Mme SALOMON M-L. - M. CARABASSE P.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme VACQUIE S. procuration à Mme GUIRAUD I. - Mme AURIAC A. procuration à Mme VESSIOT A.

ABSENTS EXCUSES : M. DELON A. - Mme FABRY V. - Mme ESCRIG C.

ABSENTS : Mme MAUREL P. - M. ATLAN J. - M. VERNAY P.

Madame Roselyne FAVRE-MERCURET a été élue secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : Budget primitif 2017

Vu l'article L.2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
 Vu l'avis de la Commission Finances réunie le 23 janvier 2017 ;

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter le Budget Primitif 2017. Elle propose un vote des crédits par chapitre selon l'article L.2312-2 du CGCT.

Section de Fonctionnement – Dépenses

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charge à caractère général	2 500 000,00
012	Charges de personnel	6 815 000,00
014	Atténuation de produits	711 000,00
65	Autres charges de gestion courante	473 096,00
66	Charges financières	312 000,00
67	Charges exceptionnelles	176 000,00
022	Dépenses imprévues	696 000,00
023	Virement à la section d'investissement	543 231,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	650 000,00
TOTAL		12 876 327,00

Section de Fonctionnement – Recettes

Envoyé en préfecture le 30/01/2017

Reçu en préfecture le 30/01/2017

Affiché le

SLO

ID : 03-213102104-20170130-2017_07-DE

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuation de charges	60 000,00
70	Produits des services	997 000,00
73	Impôts et taxes	9 521 500,00
74	Dotations et participations	1 497 170,00
75	Autres produits de gestion courante	360 657,00
77	Produits exceptionnels	15 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	225 000,00
002	<i>Résultat reporté de fonctionnement</i>	<i>200 000,00</i>
	TOTAL	12 876 327,00

Section d'Investissement – Dépenses

Chapitre	Libellé	Montant
10	Dotations fonds divers et réserves	2 800,00
16	Emprunts et dettes assimilés	840 000,00
20	Immobilisations incorporelles	10 500,00
204	Subventions d'équipement versées	918 000,00
21	Immobilisations corporelles	850 608,60
23	Immobilisations en cours	170 000,00
27	Autres immobilisations financières	1 500,00
020	Dépenses imprévues	180 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	225 000,00
	<i>Total des restes à réaliser</i>	<i>249 231,25</i>
	TOTAL	3 447 639,85

Section d'Investissement – Recettes

Chapitre	Libellé	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves <i>Dont 877 396 € (article 1068)</i>	1 477 396,00
13	Subventions	47 300,00
021	Virement de la section de fonctionnement	543 231,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	518 219,00
040	Opérations d'ordre dotations aux amortissements	650 000,00
001	<i>Résultat d'Investissement reporté</i>	<i>20 906,72</i>
	<i>Total des restes à réaliser</i>	<i>190 587,13</i>
	TOTAL	3 447 639,85

La reprise anticipée des résultats de clôture de l'exercice 2016 (lignes 001, 002, et, 1068) fait l'objet d'une délibération à part. Ces montants, ainsi que le total des restes à réaliser, présentés en italique dans les tableaux ci-dessus, ne sont pas pris en compte dans les chapitres à voter.

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour	21
Contre	
Abstention	2 : M. CARABASSE – Mme SALOMON

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

Envoyé en préfecture le 30/01/2017

Reçu en préfecture le 30/01/2017

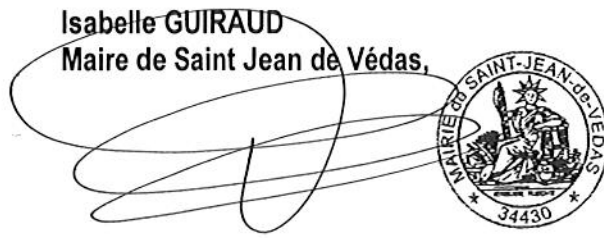
Affiché le

SLO

- ADOPTE les propositions budgétaires présentées par Madame Le Maire pour l'exercice 2017

ID : 034-213402704-20170130-2017_07-DE

Isabelle GUIRAUD
Maire de Saint Jean de Védas,



Envoyé en préfecture le 30/01/2017

Reçu en préfecture le 30/01/2017

Affiché le



ID : 034-213402704-20170130-2017_07-DE